

Exercice 2022

Documents de synthèse d'ensemble

(Bilan, compte de résultat et annexe)
En Euros

LES REPUBLICAINS ENSEMBLE DANS LA France

BP 18082 98857 NOUMEA

SOMMAIRE		Aller à
1. Page de garde		1
2. Bilan d'ensemble art. 421-1		5
3. Compte de résultat d'ensemble art. 422-2		7
4. Annexe aux comptes d'ensemble		
4. 1. Règles et méthodes comptables		9
4. 1. 1. Principes généraux art. 431-1		9
4. 1. 2. Référentiel comptable art. 432-1		9
4. 1. 3. Méthodes comptables art. 433-1		10
4. 1. 4. Périmètre comptable art. 434-1		
Critères retenus pour définir le périmètre des comptes d'ensemble		11
Tableau des entités intégrées dans les comptes d'ensemble		11
Liste des entités exclues des comptes d'ensemble		
Variation de périmètre		
4. 1. 5. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat		12
État sur l'actif immobilisé (art. 435-1)		12
Méthodes utilisées pour la détermination des écarts d'acquisition et leurs modalités de dépréciation, d'amortissement ou de reprise (art. 435-2)		

Sommaire

Méthode de réévaluation utilisée, écart dégagé, incidence sur les écarts d'évaluation et d'acquisition et sur les dotations aux amortissements et aux dépréciations relatives aux biens évalués en cas de réévaluation des immobilisations corporelles et financières de toutes les entités intégrées (art. 435-3)	
Détail du poste de titres de participation (art. 435-4)	
Liste des prêts octroyés à des personnes morales ou physiques non incluses dans les comptes d'ensemble (art. 435-5)	
Principales composantes des stocks (art. 435-6)	
État des créances (art. 435-7)	
État des provisions (art. 435-8)	
Informations sur les provisions constatées dans l'exercice au titre de pensions, de compléments de retraite ou de prévoyance, d'indemnités ou d'allocation en raison de départ à la retraite ou d'avantages similaires (art.435-9)	
État des passifs éventuels (art. 435-10)	
État des dettes à moins d'un an (art. 435-11)	13
États des emprunts souscrits (art. 435-12)	
Calcul du montant de la diminution de la première fraction de l'aide publique (art. 435-13)	14
Modalités de comptabilisation retenues pour les dons et les cotisations (art. 435-14)	15
État des contributions financières octroyées par des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-15)	
État des prestations de services facturées aux candidats (art. 435-16)	
État des contributions et des prises en charge de frais de campagnes électorales (art. 435-17)	
État des contributions octroyées à des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-18)	

Sommaire

État des contributions octroyées à des organisations territoriales ou spécialisées du parti hors périmètre des comptes (art. 435-19)	
État des contributions octroyées à d'autres organismes hors périmètre des comptes (art. 435-20)	
Estimation globale des concours en nature dont les entités intégrés ont bénéficié de la part de personnes physiques ou d'autres partis ou groupements politiques (art. 435-21)	
4. 1. 6. Autres Informations	
Effectifs moyens globaux par catégorie de toutes les entités intégrées (art. 436-1)	
Montant des engagements financiers suivants (art. 436-2)	
Redevances restant à payer et prix d'achat résiduel des biens pris en location-financement pour les contrats de location financement non comptabilisés à l'actif (art. 436-3)	
Rémunérations allouées aux dirigeants non-salariés du parti ayant un pouvoir d'administration, de direction ou de surveillance ; remboursement des frais ; avantages en nature (art. 436-4)	
Rémunérations ou honoraires alloués aux mandataires du parti et des ses organisations territoriales ou spécialisées (art. 436-5)	
Honoraires de chaque commissaire aux comptes (art. 436-6)	16
Conditions d'octroi des prêts consentis par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-7)	
Conditions d'octroi des emprunts souscrits par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-8)	

Actif	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Brut	Amortissement et dépréciation (éventuel)	NP	Nat
ACTIF IMMOBILISE				
Ecart d'acquisition				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Autres immobilisations corporelles	858		858	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts hors périmètre				
Prêts à des partis ou groupements politiques				
Prêts aux candidats				
Prêts aux organisations territoriales ou spécialisées du parti				
Prêts à d'autres organismes				
Autres prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	858		858	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances auprès de partis ou groupements politiques				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement	125 615			
Disponibilités			125 615	34 315
Charges constatées d'avance				
Total II	125 615		125 615	34 315
Actifs des entités non significatives (III)				
TOTAL GENERAL (I + II+III)	126 473	858	125 615	34 315

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES			
Réserves d'ensemble			
Réserves		3 351	3 351
Réserves pour frais de campagnes électorales			
Réserves pour frais de manifestation			
Report à nouveau		29 010	26 019
Excédent ou déficit de l'exercice		91 211	2 991
Autres fonds propres			
Intérêts des tiers			
Total I		123 572	32 361
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total II			
DETTES			
Emprunts			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des personnes physiques à taux préférentiel			
Emprunts et dettes auprès des personnes physiques			
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 043	1 954
Dettes fiscales et sociales			
Dettes envers les candidats			
Dettes envers les organisations territoriales ou spécialisées			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total III		2 043	1 954
Passifs des entités non significatives (IV)			
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)		125 615	34 315

COMPTES DE RESULTAT		Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations des adhérents			59
Cotisations des élus			
Aides publiques			
Aide publique 1ère fraction		7 913	7 913
Aide publique 2ème fraction			
Autres aides publiques			
Dons de personnes physiques			47 767
Dévolutions de l'excédent des comptes de campagne		94 898	
Dévolutions de partis ou groupements politiques			
Contributions financières de partis ou groupements politiques			
Prestations de services (manifestations et colloques)			
Prestations de services aux candidats			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		973	
Ventes de marchandises, production vendue (biens et services), production stockée et production immobilisée			
Produits des entités non significatives			
Autres produits			
Total I		110 784	55 749
CHARGES D'EXPLOITATION			
Contributions aux candidats			
Contributions versées aux candidats			
Prises en charge de dépenses électorales			
Autres contributions à des entités hors périmètre			
Contributions à des partis ou groupement politiques			
Contributions à des organisations territoriales ou spécialisées du parti			
Contributions à d'autres organismes			
Achats de marchandises et variation de stocks			
Propagande et communication			
Congrès, manifestations et universités			
Communication (presse, publications, télévisions, publicité, sites internet, réseaux sociaux)			
Autres achats et charges externes			
Locations, redevances de crédit-bail et charges locatives			
Déplacements, missions et réceptions		9 824	
Honoraires		2 133	51 948
Personnels extérieurs			
Autres achats et autres charges externes		616	538
Impôts et taxes			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations			262
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Charges des entités non significatives			
Autres charges			
Total II		12 575	52 746
1. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS (I - II)		93 214	2 993
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de participation			
Produits des autres immobilisations financières			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge fin.			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III			
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions fin.			
Intérêts et charges assimilées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV			
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)			

3. RÉSULTAT COURANT (I - II + III - IV)	91 211	2 991
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PE sur opérations de gestion		
PE sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges excep.		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
CE sur opérations de gestion		
CE sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions excep.		
Total VI		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (VIII)		
Intérêts des tiers (IX)		
Total des produits (I + III + V)	103 784	55 739
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + IX)	12 573	52 748
EXCÉDENT OU DEFICIT D'ENSEMBLE	91 211	2 991

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Ces comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Territoire Français et conformément aux recommandations du Conseil National de la comptabilité(C.N.C) et de la Commission Nationale des comptes de Campagnes et des Financements Politiques.(C.N.C.C.F.P)

4. 1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'année 2022 n'a pas enregistré d'opérations particulières, toutefois, la trésorerie a été abondée par la dévolution du compte de campagne (AF LVN2) ayant servi à réaliser le troisième référendum tel que prévu à la "fin de l'accord de Nouméa". La trésorerie a été également alimentée par l'aide de l'état comme l'année précédente depuis les Législatives de 2017. Les principes généraux de prudence de régularité de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes: Continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent, continuité des règles et principes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

4. 1. 2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

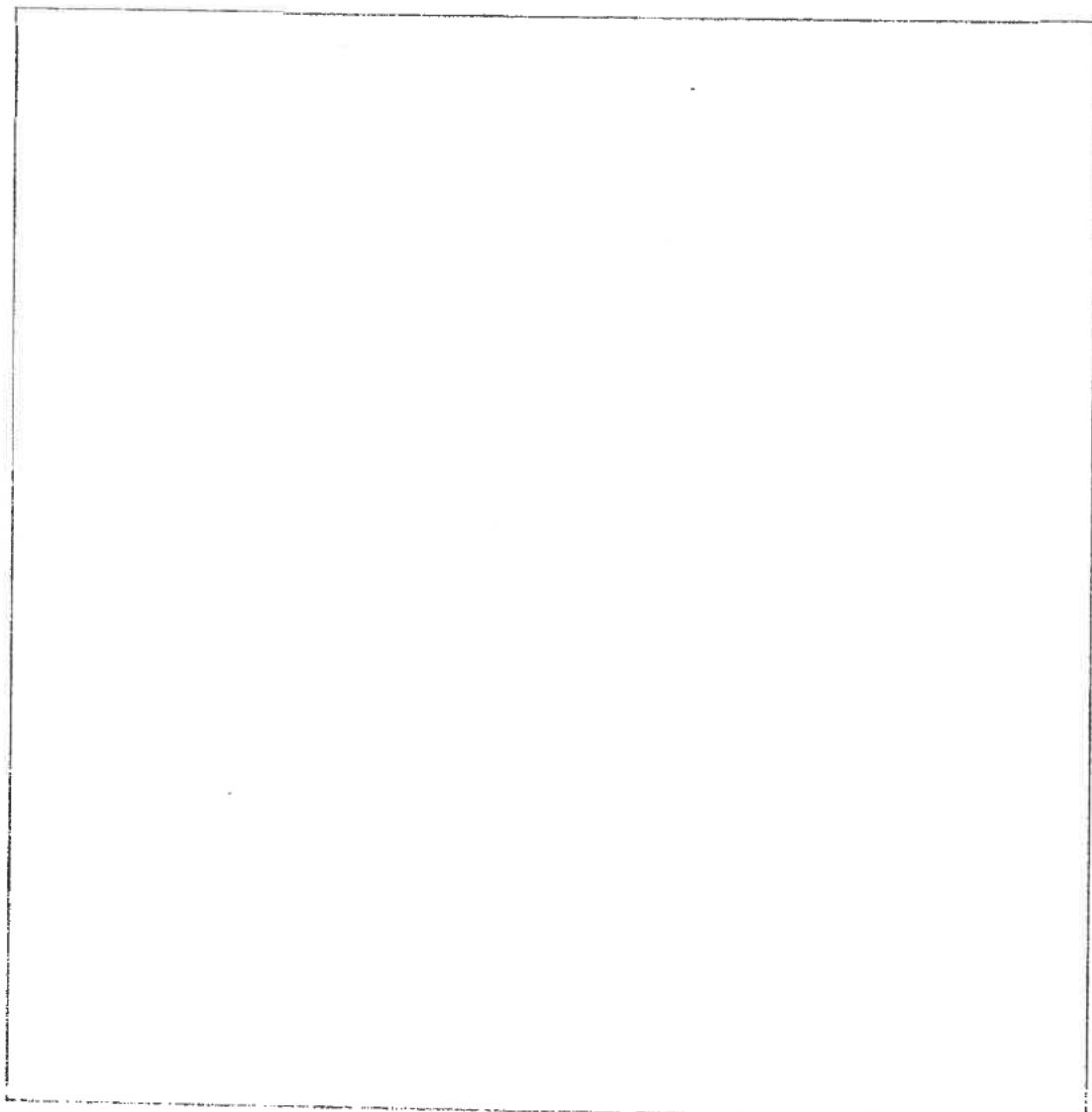
Le parti mentionne dans l'annexe le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisé pour l'élaboration des comptes d'ensemble (art. 432-1).

Le collège de l'Autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement n°2018-03 du 12 octobre 2018 relatif aux comptes d'ensemble des partis ou groupements politiques. Le règlement de l'ANC n°2018-03 a été homologué par arrêté du 26 décembre et publié au JO du 30 décembre 2018. Ce document a une valeur réglementaire et s'applique aux comptes d'ensemble des partis ou groupements politiques afférents aux exercices ouverts à

Annexe Méthodes

4. 1. 3. MÉTHODES COMPTABLES

Le parti n'a pas utilisé de méthode différente de celle préconisée par l'ANC n° 2018-03



4. 1. 4. PÉRIMÈTRE COMPTABLE

CRITÈRES RETENUS POUR DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE DES COMPTES D'ENSEMBLE

Le parti mentionne les critères retenus pour définir le périmètre de ses comptes d'ensemble (art. 434-1). Le parti mentionne pour chaque entité, intégrée ou intégrante, le mandataire qu'elle a désigné en application de l'article 11 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

For more information about the study, please contact Dr. Michael J. Hwang at (310) 206-6500 or via email at mhwang@ucla.edu.

TABLEAU DES ENTITÉS INTEGRÉES DANS LES COMPTES D'ENSEMBLE (art. 434-1)

Etat sur l'actif 435-1

4. 1. 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le parti mentionne dans l'annexe des états portant sur l'actif immobilisé qui présentent pour chaque poste d'actifs immobilisés figurant au bilan, les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations ainsi que l'analyse des principaux soldes et mouvements de l'exercice (art. 435-1).

État sur l'actif immobilisé (art. 435-1)

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
Immobilisations corporelles	858,00			858,00
Immobilisations financières	0,00			0,00
TOTAL	858,00	0,00	0,00	858,00

Amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	858,00			858,00
Immobilisations financières				
TOTAL	858,00	0,00	0,00	858,00

Dépréciations	Dépréciations cumulées à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Dépréciations cumulées à la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	0,00			0,00
Stocks	0,00			0,00
Créances	0,00			0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00			0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Amortissements et Dépréciations	858,00	0,00	0,00	858,00

Dettes 435-11

**4. 1. 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN
ET DU COMPTE DE RÉSULTAT****État des dettes à moins d'un an (art. 435-11)**

Dettes	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et moins de cinq ans	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0			0
Emprunts et dettes auprès de personnes physiques à taux préférentiel	0			0
Autres emprunts et dettes auprès de personnes physiques	0			0
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques	0			0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 043	2 043		0
Dettes fiscales et sociales	0			0
Dettes envers les candidats	0			0
Dettes envers les organisations territoriales ou spécialisées	0			0
Autres dettes	0			0
Produits constatés d'avance	0			0
TOTAL	2043	2043	0	0

**4. 1. 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN
ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**

Calcul du montant de la diminution de la première fraction de l'aide publique (art. 435-13)

Nombre de voix prises en compte	Nombre de candidat femmes	Nombre de candidats hommes	Montant de la modulation pour non-respect de la parité	1e fraction de l'aide publique
4821	1			7913

**4. 1. 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN
ET DU COMPTE DE RÉSULTAT**

Modalités de comptabilisation retenues pour les dons et les cotisations (art. 435-14)

Les cotisations des adhérents ou des élus sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif. Toutefois, si le parti ou une entité intégrée peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel est le fait générateur de la reconnaissance du produit.

Nature du versement	Modalités de comptabilisation
Dons de personnes physiques	Pas de procédure différente
Cotisations d'adhérents	
Cotisations des élus	

Honoraires CAC 436-6

4. 1. 6. AUTRES INFORMATIONS

Honoraires de chaque commissaire aux comptes (art. 436-6)

Nature de la mission	Montant (1er CAC)	Montant (2e CAC)
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 043	
Honoraires afférents aux autres services		
TOTAL	2 043	-